

MAGAZINE

TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// JANVIER 2026

DOSSIER

Point travaux - Centre-ville pages 13 à 16



► PAGE 5
CITOYENNETÉ
Élections



► PAGE 12
PATRIMOINE
Les Forges



► PAGE 18
ÉDUCATION
CME



PUBLICS
et
particuliers
nous RÉALISONS nos TRAVAUX

Carrière de Bréhet - BP 31007 - 44356 LA TURBALLE Cedex - 02 40 23 30 60

adekwatts

ADEKWATTS NANTES, LE SOLAIRE LOCAL, SIMPLE ET RENTABLE !

Obtenez une étude gratuite pour votre projet d'installation de panneaux solaires dans les Pays de la Loire.

02 44 84 55 80



UP2PLAY Pornichet

SPORTS & LOISIRS
BAR & FOOD
ÉVÉNEMENTS

-10%
QR code

+ DE 15 ACTIVITÉS INDOOR À PORNICHET | www.up2play.fr

Chaque geste compte
pour réduire nos déchets
JE DONNE UNE SECONDE VIE
à mes coquilles

À déposer en déchèterie
Du 1er décembre 2025
au 9 mars 2026

Plus d'info : saintnazaireagglo.fr ou 02 51 78 13 22



saint-nazaire agglo

Au Crédit Mutuel,
ceux qui ont
le pouvoir ce
ne sont pas
des actionnaires,
c'est vous.

Pour nous rejoindre

CRÉDIT MUTUEL
SAINT-NAZAIRE TRIGNAC
– 3607900@creditmutuel.fr
– 02 51 75 74 62

Crédit Mutuel



Commerçants
itinérants

Tous les samedis matin, sur le parvis
de la médiathèque à Trignac
maraîcher, boucher-charcutier, laitier et
ostréicultrice viennent à votre rencontre et
vous proposent des produits frais.



ÉDITO

Claude AUFORT

Bonnes fêtes à tous. Je vous souhaite une bonne santé, de beaux projets, des rencontres amicales, familiales, associatives agréables, apaisées, ressourçantes. Je vous souhaite d'avoir plaisir à vivre dans une ville qui continue d'évoluer pour que chacun y trouve sa place et les moyens de s'y épanouir.

Il y a de nombreuses actualités : l'école Danielle CASANOVA après la démolition d'un de ses bâtiments voit fondations et murs monter dans un chantier bien sécurisé.

Le programme de travaux lié à Hélyce se termine et avec lui les principaux inconvenients influant sur la circulation et le bruit : rue Jean-Marie PERRET, rue CURIE, rue de la Mairie, rue Baptiste MARCET, avec le Terminus des Forges : tout est fonctionnel, avec un soin esthétique apprécié et une accessibilité à tous partagée. Les plantations et aménagements urbains transforment l'atmosphère de la ville et permettront une bonne adaptation aux désordres climatiques. Se déplacer à pied ou à vélo devient plus facile.

Les Villages voient la rue des Grimaudières, tant attendue, réalisée dans sa partie la plus urbaine, avec une sécurisation des déplacements piétons et vélos et un confort pour les automobilistes.

La ville change : les stationnements se font à d'autres endroits, toujours à proximité mais répartis autrement (quelques ajustements et une nouvelle réglementation sont à faire), le marché hebdomadaire du samedi matin vient rejoindre le parvis de la médiathèque pour bénéficier de l'extraordinaire dynamique qu'elle impulse. Il sera plus visible permettant aux commerçants présents de toucher plus de clients.

Le bus Hélyce est dorénavant cadencé toutes les 10 mn avec un nouveau terminus paysagé et un arrêt centre-ville fonctionnel. Ycéo Flex est proposé aux Villages qui permet aux habitants de préserver les possibilités de mobilité sans automobile. Ce nouveau service, au même coût, nécessite de nouvelles habitudes qui peuvent perturber mais nul doute que les Trignacais sauront l'utiliser comme les habitants de Montoir-de-Bretagne ou de Donges qui bénéficient de ce service depuis des années. Pour les scolaires les lignes ont été renforcées et l'accès d'Ycéo Flex facilité hors horaires scolaires.

La géothermie, après celle de l'école JAURÈS-CURIE est en service à l'école Léo LAGRANGE. Ainsi nos gouffres énergétiques que sont les complexes scolaires pèsent moins sur nos finances.

Enfin dans toutes ces transformations il y en a une qui s'est invitée plus rapidement que prévue avec la nécessité d'intervenir pour mettre en sécurité le site par la démolition de la Trémie Est des Forges. Le chantier s'est bien déroulé et sans trop de conséquences sur les entreprises voisines. Outre les critères techniques il a été suivi et accompagné par des artistes pour faire mémoire auprès des Trignacaises et Trignacais.

À l'image de la médiathèque qui attire et rassemble, notre ville se transforme pour relever les défis futurs et donner au présent une qualité de ville à tous, petits et grands.

Claude AUFORT,
Maire de Trignac

Vice-Président de Saint-Nazaire Agglo Climat, Energie, Transition et Santé

Mairie de Trignac
11 place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

Délégué de la publication :
Claude AUFORT, maire de Trignac

Responsable de l'édition :
Dominique MAHÉ-VINCE
Première adjointe

Rédactrice en chef / Rédaction :
Service communication

Crédits photo :
Crédits photos > CCAS, CCLA,
Club Photo de Trignac

Photo de couverture : ©Ville de Trignac

Création & impression :
LE SILLON Groupe Imprimgraph
02 40 58 91 24
www.sillon.fr

SOMMAIRE

Trignac Magazine

SOLIDARITÉ	4
CITOYENNETÉ	5
DÉMOCRATIE	6 et 7
VIE ASSOCIATIVE	7 et 8
SÉCURITÉ	9
CULTURE	10 et 11
PATRIMOINE	12
DOSSIER	13 à 16
ÉDUCTION	17 et 18
TRIGNAC SE RÉINVENTE	19 et 20
RETOUR EN IMAGES	21
AGENDA	22
EXPRESSION POLITIQUE	23



CCAS

Prévention Ateliers bien-être

Le CCAS propose 2 cycles d'ateliers destinés aux Trignacais de 60 ans et plus. Financés par la CARSAT et la Conférence des financeurs, ils sont gratuits et en places limitées.

Ma bulle bien-être : être bien avec soi pour être bien avec l'autre aborde le bien-être des aidants (personnes accompagnant un proche âgé dépendant) par la découverte de techniques favorisant le

bien-être, la détente et la confiance en soi.

Les 5 sens en action propose d'allier activité physique et nutrition et se déroule sur deux sessions. Cycle de 10 séances du 5 janvier au 23 mars. Inscriptions au CCAS.

ALFa Répit Le Relais des Aidants

ALFa Répit est une association qui soutient les aidants accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile. Son territoire d'intervention est le nord du département réparti en deux secteurs : Estuaire et Nord Loire. L'association gère un accueil de jour et une plateforme de répit et d'accompagnement.

Elle propose du répit aux aidants en accueillant les aidés au sein de lieux adaptés :

- un accueil de jour à Saint-Gildas-des-Bois
- cinq haltes répit à Guérande, Pornichet, Vay, Derval et Erbray
- du répit à domicile gratuit



Le Relais des Aidants est un dispositif d'écoute et d'information qui propose des solutions (ateliers, entretien individuel, formation, groupe de parole...) pour limiter l'épuisement de l'aide.

Des sorties et séjours répit sont également proposés pour les couples aidants/aidés. Toutes les activités sont sur réservation.

> www.alfarepit.fr

02 40 66 94 58

contact@alfarepit.fr

CCAS – ESCALE

02 40 17 57 80

36 rue Léo Lagrange

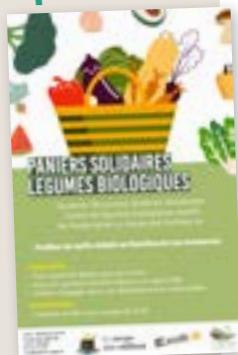
02 40 17 57 80

ccas@mairie-trignac.fr

Des paniers de légumes biologiques à tarif réduit

Sous conditions de ressources

Depuis avril 2024, le CCAS de Trignac et la Soupe aux Cailloux 44 ont mis en place un partenariat responsable et solidaire afin de permettre aux personnes aux revenus modestes (quotient familial inférieur à 800) de bénéficier de paniers de légumes biologiques à tarifs réduits, produits par un maraîcher local.



Pour bénéficier de ce dispositif favorisant le bien-manger pour tous, merci de prendre rendez-vous au CCAS munie(s) des documents suivants :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois ;
- la dernière attestation CAF

ou, à défaut, le dernier avis d'imposition ou de non-imposition (pour les non-allocataires CAF). Les places sont limitées et un engagement est obligatoire pour une durée de 3 mois.

Conseillère numérique Aidants Connect

Le CCAS de Trignac met en place un nouveau dispositif, *Aidants Connect*, destiné à faciliter l'accès aux démarches administratives numériques. La conseillère numérique est ainsi habilitée par un mandat, à vous accompagner pas à pas dans vos démarches administratives en ligne (dans un bureau dédié, garantissant discréetion, confidentialité et sécurité).

AIDANTS CONNECT, C'EST QUOI ?

Aidants Connect permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.



> Rendez-vous au 02 40 17 57 80
conseiller-numerique@mairie-trignac.fr

Élections municipales

Conformément au décret fixant la date des prochaines élections municipales et communautaires, les citoyens seront appelés aux urnes les **15 et 22 mars 2026**. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

> Renseignements : service élections

02 40 45 82 25

Mairie, 11 place de la Mairie, 44570 Trignac

À savoir pour les élections municipales.

Au **1^{er} tour**, une liste qui obtient plus de **50 % des suffrages** exprimés est élue. Elle reçoit la **moitié des sièges**, le reste étant réparti proportionnellement entre les autres listes ayant au moins 5 % des voix. Si aucune liste n'atteint 50 %, un **2nd tour** est organisé, même avec seulement **deux listes**. Les bulletins nuls et blancs **ne comptent pas**, un second tour reste possible. Si vous n'avez pas de place supprimer l'encart les bureaux de vote en bas pour avoir un peu plus de place.

VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration.

Si vous ne pouvez pas voter lors des prochaines élections, vous pouvez confier le soin à un autre électeur de voter pour vous.

Choisir la personne qui votera pour vous

Le mandataire est la personne qui votera à votre place lors d'un ou deux tours d'un scrutin. Vous pouvez donner procuration à une personne inscrite sur une liste électorale en France, qu'elle soit dans votre commune ou ailleurs.

Le jour du vote, le mandataire doit se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Il est important de prévenir votre mandataire, car aucun justificatif ne lui sera transmis.

Le mandataire ne peut détenir plus d'une procuration active le même jour.

VÉRIFIER SA SITUATION ÉLECTORALE ET SON BUREAU DE VOTE

Grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro nation d'électeur (INE) et les procurations reçues ou données

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le mercredi 4 février (en ligne) et le vendredi 6 février 2026 (en mairie).

LES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE

Bureau 1 & Bureau 2 :

Gymnase Georges FREDET, rue de La Gare

Bureau 3 & Bureau 4 :

Gymnase Jean de NEYMAN, rue Léo LAGRANGE

Bureau 5 :

Salle Martin Luther KING (route des Ormeaux)

Bureau 6 :

Gymnase Jean de NEYMAN, rue Léo LAGRANGE

CARRÉ MÉMORIEL

Un nouveau Carré mémoriel pour honorer la mémoire collective



À l'entrée du cimetière, un nouveau Carré mémoriel a été aménagé afin d'offrir un espace dédié au souvenir et au recueillement. Ce lieu rassemble désormais les monuments aux morts au sein d'un espace réservé aux cérémonies et aux hommages collectifs. Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif mené avec les services de la mairie, les anciens combattants et le groupe patrimoine de l'association ATLC, dont le travail minutieux a permis de retrouver les noms qui ont été apposés sur une nouvelle plaque, venant compléter les noms déjà existants inscrits sur le monument. Chacun a ainsi contribué à cette démarche de transmission et de reconnaissance. Conçu comme un point de convergence entre mémoire et respect, cet espace symbolise la volonté de la Ville de préserver et de valoriser les lieux de souvenir dans un cadre harmonieux et apaisant.

L'inauguration officielle de ce Carré mémoriel s'est tenue le 11 novembre 2025, en amont de la cérémonie commémorative. Ce lieu a vocation à favoriser la rencontre entre mémoire citoyenne et mémoire partagée, en s'inscrivant au cœur du patrimoine et de l'histoire de la commune.

Nouveau standard téléphonique : vos appels simplifiés

La mairie s'est récemment dotée d'un nouveau standard téléphonique afin de mieux orienter les usagers dans leurs démarches. Pour faciliter l'accès aux différents services, un menu vocal a été mis en place : il suffit de taper :

- ➔ **1** pour joindre les services techniques ou le service de l'urbanisme,
- ➔ **2** pour le CCAS ou le pôle éducation,
- ➔ **3** pour la police municipale,

ou de patienter pour être mis en relation avec l'accueil de la mairie.

Cette démarche vise à simplifier vos appels, réduire les temps d'attente et vous permettre d'être rapidement orienté vers le service le plus adapté à votre demande.

> Vous pouvez contacter le standard de la mairie au 02 40 45 82 25.

COMMERCES

Déplacement du marché et appels à candidatures de commerçants



Le centre-ville poursuit sa mue et s'est embelli en fin d'année! Les Trignacais se rendent désormais dans les nouveaux locaux de la médiathèque au 29 rue Marcel SEMBAT, en traversant un parvis. Cet espace public accueille depuis la fin novembre le nouveau marché hebdomadaire de Trignac chaque samedi de 8 h à 13 h.

Vous y retrouvez les commerçants habituels : un maraîcher, un artisan boucher-charcutier, un laitier et une ostréicultrice. Notre marché du samedi se déploie à échelle humaine facilitant une ambiance de convivialité et de rencontre. Les retours des habitants et commerçants sont très positifs. C'est un succès populaire ! Il reste de la place pour de nouveaux commerçants.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour compléter la gamme proposée. Chaque Trignacais pourra profiter de son week-end pour remplir son panier!



Retour sur les deux dernières permanences en marchant de septembre et octobre

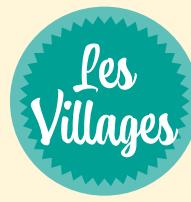
Ces rencontres ont pour but de créer un espace de dialogue où les habitants permettent de partager leurs souhaits et leurs attentes concernant leur quartier et leur ville. Un nombre concret d'actions et d'aménagements sont réalisés dans les mois qui suivent.

PANIER DU PATELIN À BERT

Le Panier du Patelin, épicerie participative au cœur du territoire, portée par ses adhérents et engagée pour le lien social, la ruralité et les circuits courts.

Chaque membre participe à 2 heures de permanence par mois pour faire vivre ce

> *Le panier du Patelin
au 06 78 54 08 86 - epicerie.lepanierdupatelin@gmail.com*



lieu collaboratif. Découvrez notre fonctionnement et la liste complète de nos producteurs locaux sur notre site !



DES ASSOCIATIONS EN RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Mobilité trignacaise solidaire

Des déplacements solidaires pour les seniors

L'association MOTRISOL propose des déplacements solidaires pour les seniors de Trignac afin de lutter contre l'isolement. Des chauffeurs bénévoles accompagnent les bénéficiaires pour leurs trajets du quotidien : rendez-vous médicaux, visites ou démarches administratives.

L'adhésion à l'association est de 5 €, à laquelle s'ajoutent les frais kilométriques. MOTRISOL recherche également des chauffeurs et bénévoles pour soutenir cette initiative.



Conseil d'administration :
Jean-Pierre LE CROM, Marie ROCHE, Françoise BESSIÈRE, Laurence FREMINET, Catherine PICHARD, Laurence DUPONT et deux absents Christine et Gérard BOCQUEL

> *Mobilité Trignacaise Solidaire (MOTRISOL)
au 07 64 32 64 21 - motrisol44570@gmail.com*



Un Parrain 1 Emploi

Devenez bénévole avec Un Parrain 1 Emploi !

Créée en 1996, l'association accompagne les adultes en recherche d'emploi grâce au parrainage bénévole. Elle lutte contre les discriminations, renforce l'employabilité et affiche 75 % de solutions positives. Ouverte à tous, elle recherche aussi de nouveaux parrains/marraines. Infos et détails sur le site mairie-trignac.fr.

> *Un parrain 1 Emploi
st-nazaire@parrainemploi.com*



30 OCTOBRE 2025

La Ville de Trignac labellisée Ville Active et Sportive



Le Label valorise les communes qui placent l'activité physique et sportive (APS) au cœur de leur projet de territoire.

Il distingue de un à quatre lauriers celles qui s'engagent concrètement autour de cinq grands axes :

- favoriser l'APS pour toutes et tous,
- développer le sport-santé,
- soutenir le mouvement associatif et fédéral,
- développer des infrastructures accessibles et adaptées,

- organiser des événements fédérateurs.

Cette labellisation de deux lauriers illustre l'engagement croissant de la Ville de Trignac à faire de l'activité physique et sportive un pilier de sa politique publique.

ASCT

fête leur 60 ans

L'Association Sportive et Culturelle de Trignac (ASCT) a célébré ses 60 ans d'existence le 13 septembre 2025.

Première association de la Ville avec 422 licenciés, l'ASCT continue de jouer un rôle central dans la vie associative trignacaise.

Depuis sa création en 1965, l'ASCT n'a cessé de se développer autour de valeurs, de partage, de convivialité et de dynamisme, en proposant une offre variée à tous les publics à travers ses différentes sections, dont marche, cyclotourisme, basket, danses de salon et danses en ligne, ainsi que la gym/détente

Aujourd'hui, ces activités sportives et culturelles rassemblent jeunes et moins jeunes dans un esprit intergénérationnel et de cohésion. Cet anniversaire était l'occasion de mettre à l'honneur l'histoire collective de l'ASCT et de regarder vers l'avenir, avec des projets toujours tournés vers l'ouverture, la diversité et la participation citoyenne.



> Joël HUBERT (président) - 06 03 25 85 48

ARRIVÉE DE Élodie DUFOURD

Depuis novembre 2025, Élodie DUFOURD a rejoint l'équipe en tant qu'assistante du pôle culture.

Aux côtés de Yann BODET, responsable du service sport, vie associative et démocratie de proximité, Élodie sera à votre écoute pour vous accompagner, répondre à vos questions et vous aider dans vos projets associatifs.



➔ + D'INFOS

SERVICE SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ :

11 place de la Mairie 44570 TRIGNAC

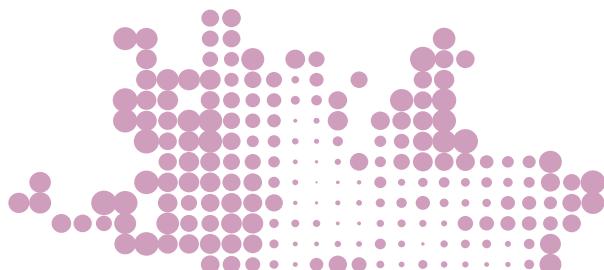
02 40 45 91 87

vie.associative@mairie-trignac.fr

ASSOCIATIONS

Nouvelle salle de réunion pour les associations

Toujours soucieuse de soutenir le dynamisme de la vie associative. La commune met à disposition des locaux à l'Espace des Crayons, rue Marie-Thérèse EYQUEM dans les anciens locaux des kinésithérapeutes. Deux nouveaux bureaux accueillent les services civiques de l'association La Soupe aux Cailloux. Une nouvelle salle de réunion vient compléter le lieu, offrant aux associations un espace convivial pour se retrouver, échanger et faire vivre leurs projets. Il est possible de la réserver auprès du service de la vie associative.



PRÉVENTION

Analyse radar compteur

Afin de renforcer la sécurité routière et de mieux appréhender les comportements de conduite, la commune a analysé en 2025 les relevés des radars installés dans plusieurs rues. Ces données ont permis d'identifier les secteurs les plus sensibles et d'adapter en conséquence les actions de prévention et de contrôle.

Dans cette démarche, la commune a instauré une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du territoire urbain. Grâce aux aménagements supplémentaires mis en place et au civisme des conducteurs, une baisse globale des vitesses est observée dans toute la ville, avec un effet particulièrement marqué dans la rue de Prégat.

Rue de Prégat



Rue Baptiste MARCET



Rue Jules VERNE



Rue Jean-Marie PERRET



PROCÉDURE

Réglementation entretien des terrains vacants

Un terrain laissé sans entretien peut vite devenir une source de nuisances pour le voisinage : prolifération de rongeurs, moustiques, végétation envahissante ou risque d'incendie en période sèche. Pour préserver la sécurité, la salubrité et l'environnement, le Maire peut rappeler au propriétaire son obligation d'entretien et lui adresser une mise en demeure. Si les travaux ne sont pas réalisés dans les délais, la commune intervient alors d'office, aux frais du propriétaire. Cette procédure vise à protéger les habitants, maintenir un cadre de vie sain et responsabiliser chacun quant à l'usage de ses parcelles.

Dorénavant nous appliquons la procédure avec rigueur et succès

> Police municipale : 02 40 45 82 27

ENLÈVEMENT / DEMANDE DE RETRAIT DE VÉHICULES

Procédure d'immobilisation des véhicules

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les policiers municipaux, lors de leurs patrouilles quotidiennes, ont repéré 127 véhicules immobilisés et appliquent systématiquement une procédure bien définie. Chaque véhicule est d'abord vérifié dans le fichier des véhicules signalés comme volés. Si c'est le cas, la gendarmerie prend immédiatement le relais.

Pour les autres véhicules, leur immobilisation est observée pendant 7 jours. Ensuite, le propriétaire est identifié et reçoit un courrier recommandé l'informant de la situation. Après retour du courrier, le véhicule est verbalisé et, si nécessaire, enlevé par la fourrière.

Cette procédure a permis d'éviter de nombreux enlèvements : sur les 127 véhicules repérés, 100 ont été déplacés grâce aux courriers. Depuis le début de l'année, 27 enlèvements ont été effectués. Parmi eux, 6 véhicules ont été récupérés par leurs propriétaires sans frais pour la commune, et 11 ont été cédés à un casseur, là encore sans coût communal. En revanche, lorsque les propriétaires ne sont pas identifiables, la commune doit régler les frais de fourrière : 10 véhicules sont concernés à ce jour, représentant une dépense de 2040 €.

Cette procédure permet à la police municipale d'assurer une gestion efficace et sécurisée des véhicules immobilisés, tout en respectant les règles et en garantissant la continuité du service pour les habitants.



PENDANT LES VACANCES DU 25 AU 27 FÉVRIER

Stage théâtre enfants

Pour goûter aux bases du théâtre et s'amuser sur scène!

Un stage pour aborder de façon simple et ludique l'univers du théâtre : trouver petit à petit les mots, apprivoiser l'espace, échauffer le corps et la voix, improviser à deux et en groupes sur des personnages, des situations, des émotions. Pour s'amuser, s'exprimer, développer sa confiance en soi et sa créativité personnelle.

Ce stage sera animé par la comédienne Cerise MEULENYZER de la Cie des Arbres Nus. Aucun niveau pré requis. Seule l'envie de partager et de jouer sur scène sont nécessaires !

Tarif : de 10 € à 60 € selon quotient et lieu de résidence.

> Renseignements

Centre culturel Lucie-AUBRAC - 6 rue de la Mairie - 44570 TRIGNAC
 02 40 90 32 48 - centre-culturel@mairie-trignac.fr
mairie-trignac.fr et [VilledeTrignac](https://www.facebook.com/VilledeTrignac)



Cerise MEULENYZER

© Marion Sallard



UN DOCUMENTAIRE TOURNÉ À TRIGNAC

« De Joyeux à Bel Air »

Depuis février 2025, l'équipe des **Films Hector Nestor** est accueillie en résidence de création par la Ville de Trignac, au Centre Culturel Lucie-AUBRAC.



Les deux réalisatrices - Isabelle MANDIN et Tesslye LOPEZ - sont allées à la rencontre de jeunes femmes habitant Trignac avec caméra et micro pour recueillir leurs ressentis au quotidien dans les espaces publics et les transports.

La projection de ce documentaire immersif (son et image), sera l'occasion de partager une expérience intime de l'espace public à travers les témoignages de jeunes Trignacaises.

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes

Mardi 3 mars - Salle Atlantique à Certé

Vendredi 6 mars - Centre Culturel Lucie-AUBRAC

> Renseignements et réservations :

Centre culturel Lucie-AUBRAC - 6 rue de la Mairie - 44570 TRIGNAC
 02 40 90 32 48 - centre-culturel@mairie-trignac.fr
mairie-trignac.fr et [VilledeTrignac](https://www.facebook.com/VilledeTrignac)

ATELIERS PARTICIPATIFS**La fabrique est à vous !**

La médiathèque souhaite faire de la fabrique un véritable lieu d'échange de savoir-faire et de rencontre. Dans cette dynamique, les habitants qu'ils soient débutants comme initiés, sont invités à participer à des ateliers couture. L'objectif de ces prochaines séances est de concevoir collectivement un tapis de lecture à destination du temps fort petite enfance 2026. Ces ateliers seront guidés par Brigitte des Briéronnes créatives.

+ D'INFOS

CONTACT MÉDIATHÈQUE :
29 rue Marcel SEMBAT
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

EXPOSITION**Arbres-Mondes** /
du 3 février au 30 avril 2026
Saint-nazaire agglo

Fruit de la collaboration entre l'artiste visuelle Elsa MROZIEWICZ et l'autrice et créatrice sonore Cécile PALUSINSKI, Arbres-Mondes est une œuvre immersive et poétique, qui mêle dessins, textes (mis en musique par Jean-Paul LE GOFF) et technologies numériques, pour éveiller les consciences, célébrer la figure de l'arbre et inviter à un autre rapport à la forêt. Pour découvrir l'exposition dans son intégralité, visitez plusieurs médiathèques du réseau. Le vernissage de l'exposition se tiendra à la médiathèque de Trignac le mercredi 4 février à 10h30.

**NOUVELLE MÉDIATHÈQUE****Retour sur le chantier jeune citoyen**

Quelques semaines avant l'inauguration, de jeunes volontaires (adhérents à l'accueil jeune de Trignac) sont venus nous prêter main-forte pour aménager la nouvelle médiathèque. Pour eux, c'était avant tout l'occasion de découvrir le métier de bibliothécaire et de faire leurs premiers pas dans le monde du travail. Ils ont participé au rangement et au reclassement des livres, réceptionné les commandes et réalisé une partie de l'équipement des documents. Un grand merci à eux pour leur aide précieuse !



Les ados du service jeunesse de Trignac dans les rayonnages de la nouvelle médiathèque

Un grand merci à Lucas, Zora, Fanny



Bertrand FRANCQUEVILLE

SITE DES FORGES DE TRIGNAC

Déconstruction de la Trémie Est

Un chantier technique, sécurisé et porteur de mémoire

La déconstruction partielle du site des Forges a débuté le 27 octobre 2025 pour une durée de cinq semaines. Confiee à Avenir Déconstruction, l'opération a concerné uniquement la trémie Est, tandis que la trémie Ouest et les autres vestiges ont été préservés.

À la suite d'un diagnostic de péril imminent, un arrêté municipal a été pris afin de garantir la sécurité du public. Le belvédère est désormais fermé et l'accès au site strictement interdit.

La démolition effectuée progressivement, sans implosion, à l'aide d'une grue LIEBHERR R 9150 de 200 tonnes et 76 m de bras. Environ 8 500 tonnes de matériaux ont été évacuées. Le coût total, 274 800 €, a été financé à 50 % par Saint-Nazaire Agglo.

Au-delà de l'aspect technique, la Ville a souhaité préserver la mémoire des Forges, symbole fort de l'identité trignacaise. Trois démarches artistiques et participatives ont accompagné cette transformation :

- les films Hector Nestor ont recueilli témoignages et récits des habitants ;
- le club photo de Trignac a effectué un reportage photographique du chantier ;
- l'artiste Bertrand FRANCQUEVILLE a suivi le chantier, en croquant chacune de ses étapes en dessin d'architecture.

Ainsi, la déconstruction s'inscrit dans une démarche de mémoire vivante, reliant patrimoine, sécurité et avenir avec un retour prochain aux habitants.

HERVÉ MORICE

ADJOINT À LA CULTURE

Culture - Sports - Vie associative
Patrimoine - Tourisme



“ Les Forges font partie de l'ADN de Trignac. Nous avons le devoir de les sécuriser, de les transformer, mais aussi de raconter leur histoire. ”



Point travaux - Centre-ville

Lors du café chantier du 6 décembre dernier, les Trignacaises et Trignacais ont pu, une nouvelle fois, échanger et se renseigner sur l'avancement des travaux en cours dans notre Centre-ville.

Les travaux de réhabilitation des réseaux, de la voirie, de l'eau potable, de l'assainissement, de l'éclairage public et de la fibre optique sont à présent terminés.

Après plus de 20 mois de travaux, les piétons, cyclistes, abonnés Yceo et automobilistes retrouvent peu à peu leurs repères. La circulation, perturbée pendant cette longue période, est enfin rétablie, un grand soulagement pour tous. Merci à chacun pour votre patience et votre compréhension.

Un grand merci aussi aux techniciens de Saint-Nazaire Agglo, de LAD 44 et de la Ville de Trignac pour leur travail rigoureux et leur respect des délais.

Le projet continue de prendre forme, et notre cœur de Bourg se transforme. Ce projet participe pleinement à la revitalisation de notre ville, dans le but d'offrir à nos nouveaux habitants un cadre de vie moderne et agréable.

JEAN-LOUIS LELIÈVRE

ADJOINT

Patrimoine - Travaux - Voirie
Espaces verts - Sécurité des bâtiments

“À travers ces aménagements, nous affirmons une vision claire : un centre-ville plus sûr, plus lisible et au service du quotidien des habitants. **”**



VÉGÉTALISATION DU CENTRE-VILLE

Un souffle de nature en cœur de ville

Dans le cadre du projet de rénovation du centre-ville, la végétalisation des espaces publics a bénéficié du soutien financier de l'État, subventionné par l'Agence de l'Eau au titre du Fonds vert – France nation verte. Cette initiative participe à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les îlots de chaleur, tout en préparant un cadre de vie plus agréable pour les habitants. À ce stade, les plantations viennent tout juste d'être réalisées : les arbres ne sont pour le moment que de jeunes branches, les bénéfices en termes de confort et de fraîcheur se concrétiseront pleinement à long terme. Plus de 3000 m² d'espaces verts seront aménagés et plus de 60 arbres seront plantés. Les essences sélectionnées, en lien avec les services de la Ville, ont été choisies pour leur adaptation aux variations de température, leur faible besoin en entretien et leur consommation limitée d'eau, garantissant ainsi confort et qualité paysagère, même lors des fortes chaleurs.

Le projet valorise à la fois les espèces locales et introduites, adaptées aux climats déficitaires

en eau et tolérantes à la chaleur, et s'inspire des paysages des marais pour intégrer harmonieusement la nature au cœur du centre-ville. Différentes ambiances végétales ont été pensées selon la topographie, l'exposition et les usages :

- Milieu humide : création de noues et bassins avec fleurs sauvages et graminées.
- Lande briéronne : paysages secs adaptés aux aléas climatiques avec arbustes et vivaces, comme genêts ou euphorbes.
- Plinthe ombragée : pied de façade de la rue de la Mairie avec arbustes et vivaces adaptés aux sols frais et aux zones ombragées.

Au total, une quinzaine d'essences différentes ont été implantées, parmi lesquelles des chênes (chêne vert, chêne des Pyrénées, chêne du Mexique), amélanchiers, érables, merisiers ou encore mimosas, contribuant à créer un véritable poumon vert et un espace convivial au cœur du centre-ville.

LE TERMINUS

Trignac Les Forges !

À partir du samedi 24 janvier 2026, la ligne hélyce 2 passera toutes les 10 minutes

Un terminus est aménagé rue Baptiste MARCET.

L'aménagement du terminus « Trignac Les Forges » a été conçu avec une attention particulière à l'intégration urbaine : espaces verts, arceaux pour stationner les vélos, facilitant ainsi l'intermodalité pour les utilisateurs du bus. De cette manière, la ligne Trignac > Saint-Marc-sur-Mer offre un accès simplifié à la zone de l'Emprunt et à la zone d'activité économique Altitude, améliorant ainsi la desserte pour les enfants et offrant plus de confort.



CENTRE-VILLE

Nouvelle répartition des places de parking



Depuis le 15 septembre, l'ancien parking situé sur la place de la mairie est fermé. Il offrait auparavant des places de stationnement, qui ont été redistribuées dans plusieurs zones du centre-ville pour garantir une répartition plus homogène. Ces places se trouvent notamment dans la rue Francisco FERRER, rue Pierre GLOTIN, rue de la Mairie, ainsi que sur la place du Marché et devant la médiathèque. Ces aménagements permettent une meilleure gestion du stationnement tout en préservant la fluidité des déplacements piétons et la qualité du cadre urbain. Par exemple, la rue Pierre GLOTIN dispose désormais de nouvelles places, la rue de la Mairie a accueilli des places supplémentaires en pavé enherbé. La place du Marché a été également réorganisée pour offrir des stationnements plus clairs et des cheminements piétons sécurisés.

Une nouvelle allée Pierre Juin pour honorer la mémoire d'un résistant trignacais

Une nouvelle voie reliant la rue Marcel-SEMBAT à la rue Ernest-RENAN porte désormais le nom d'allée Pierre JUIN. Cette dénomination, adoptée lors du Conseil municipal de septembre 2025, rend hommage à ce résistant trignacais arrêté en 1944 puis déporté au camp de Bergen-Belsen, où il décède en 1945.

Cette initiative s'inscrit dans le travail de mémoire mené par la Ville, en partenariat avec le groupe mémoriel composé de Béatrice LEROUX, Nicole BACHLIL et Claudette LEMAIRE, membres de l'Association trignacaise pour la lecture et la culture – section patrimoine.

La municipalité souhaite ainsi rappeler l'engagement de celles et ceux qui ont marqué l'histoire locale et transmettre leur héritage aux générations futures.



PROJET PUISSANCE 4

Vers un habitat innovant et durable à Saint-Nazaire et Trignac

Le territoire de Saint-Nazaire et de Trignac attire chaque année de nouveaux habitants, porté par un dynamisme économique fort et un cadre de vie attractif. Dans un contexte de croissance démographique soutenue en Loire-Atlantique, la demande de logements augmente, il est nécessaire de réaliser 1 200 constructions annuelles pour répondre aux besoins du territoire.

Le projet « Puissance 4 » s'appuie sur une méthode innovante, la construction hors-site, inspirée de l'industrie aéronavale : les modules sont fabriqués en usine puis assemblés sur place. Cette approche accélère les délais, réduit les coûts et garantit une qualité élevée, tout en proposant des logements modulables, durables et dotés d'espaces communs généreux.

Trignac, engagée dans le renouvellement urbain accueille la première opération : 32 logements et des commerces portés par le CISN, sur un site bien desservi et adapté à l'accueil d'une offre accessible. Le permis de construire a été signé le 30 juillet 2025.

Cette expérimentation a vocation à être étendue à deux autres sites de l'agglomération d'ici 2031 afin de diffuser les bénéfices de la construction hors-site : maîtrise des coûts, qualité de vie, réduction de l'empreinte environnementale. Avec un taux de préfabrication de 55 à 65 %, un montage

estimé à huit mois par bâtiment et une performance visée RE2028 (niveau 3 biosourcé), le projet allie innovation, efficacité et soutien à l'économie locale.

La livraison du programme est prévue pour fin 2026. Puissance 4 se positionne ainsi comme un levier de transformation pour Trignac et l'agglomération nazairienne, au service d'un habitat plus durable et accessible.



GILLES BRIAND

ADJOINT

Urbanisme
Cadre de vie
Politique de la ville

“ Avec ce premier immeuble construit hors site, Trignac ouvre la voie à une manière de créer des logements plus rapide, plus maîtrisée et plus respectueuse du climat.

Ce projet marque une étape importante pour notre commune, qui accueillera cette réalisation innovante d'ici la fin de l'année 2026.”



FAÇADE NORD



© BertinBichetArchitectes - CISN PROMOTION

FAÇADE SUD



CENTRE-VILLE

Toutes les rues et tous les trottoirs de nouveau accessibles

L'ensemble des rues du centre-ville sont désormais ouvertes à la circulation. Les trottoirs sont intégralement accessibles et les places de stationnement sont matérialisées au sol, non pas par un marquage classique, mais par des zones de pavés dédiées.

La rue Pierre GLOTIN est à nouveau ouverte, facilitant l'accès au parking de la place de la Mairie, tandis que le parking de la place du Marché reste accessible pour tous les usagers.

SÉCURISATION

La rue des Grimaudières rouvre après d'importants travaux de sécurisation

La rue des Grimaudières est de nouveau ouverte à la circulation depuis le 18 novembre, après la fin du chantier de réfection de la chaussée engagé le 6 octobre dernier. Intégralement financés par la commune pour un montant de 260 000 € TTC, ces travaux s'inscrivent dans la continuité d'améliorer la sécurité routière et le confort des usagers, tout en favorisant les mobilités douces. Un fonds de concours a été demandé

Saint-Nazaire Agglo dans le cadre d'aménagement des déplacements doux.



Les principaux aménagements réalisés comprennent :

- l'installation d'une chicane à l'entrée de la zone résidentielle, destinée à réduire la vitesse des véhicules
- la création d'un cheminement piéton sécurisé de 300 mètres, équipé de bordures protégeant notamment les enfants rejoignant l'arrêt de bus des Ormeaux
- la mise en place d'un chaussidou (chaussée à voie centrale banalisée) assurant la continuité cyclable entre les quartiers, notamment vers Trembley et le boulevard de l'Atlantique en direction de Saint-Nazaire.

Ces aménagements offrent désormais un cadre de circulation plus sûr et plus agréable pour l'ensemble des usagers.

YCEO FLEX

vos transports à la demande

Ycéo Flex est un service de transport collectif à la demande qui facilite vos déplacements au quotidien. Depuis un arrêt Ycéo Flex situé à proximité de votre domicile, ce service vous conduit vers l'arrêt de la ligne régulière Ycéo Bus le plus proche, tous les jours de 7h à 19h.

La réservation s'effectue par téléphone au 02 40 00 75 71 jusqu'à 1h avant votre trajet. Lors de votre appel, indiquez vos arrêts de prise en charge et de dépôt souhaités parmi les arrêts Ycéo.

Si vous êtes abonné Ycéo Bus, vos trajets Ycéo Flex sont inclus dans votre abonnement, y compris pour les moins de 18 ans. Si vous n'êtes pas abonné, il vous suffit d'activer la formule de post-paiement pour profiter du service en toute simplicité.

> Plus de renseignements :

<https://www.yceo-mobilite.fr/mes-deplacements/yceo-flex/>



YCEO SCOLAIRE

Ce service n'est pas uniquement réservé aux scolaires. Il est ouvert à tous les abonnés Ycéo et aux voyageurs occasionnels avec un titre de transport Ycéo ou la formule post-paiement. Vous pouvez aussi acheter un ticket « vente à bord » auprès du conducteur.

Permanence STRAN pour les habitants

Rdv le 12 janvier 2026 de 16h30 à 19h
Salle Martin Luther King

SERVICE PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ

Atelier artistique autour de la peinture

Dans le cadre du Printemps de Petits 2026 et pour s'inscrire dans la thématique globale retenue « Arbres-mondes », le secteur parentalité accueillera Sandrine LE MEIGNEN, intervenante en arts plastiques, pour un atelier parents-enfants en février. L'activité proposera une expérience sensorielle autour de la peinture et d'éléments naturels, avec pour thème « l'arbre » dans une approche collective.



RELAI PETITE ENFANCE

Atelier d'observation

Le Relais a expérimenté un atelier où la pièce est volontairement vidée pour observer les enfants autrement : interactions, compétences, besoins. Les assistantes maternelles ajustent ainsi leur posture et la quantité de jeux proposés. Une expérience riche, renouvelée chaque trimestre. Pour 2026, elle se déroulera en mars.



MENU DES P'TITS CHEFS

Pour la deuxième année, une semaine de menus a été élaborée à partir des idées des enfants, recueillies en juin par les animateurs présents le midi dans les écoles Jaurès CURIE et Léo LAGRANGE. La cuisine centrale a sélectionné les produits et adapté les propositions pour les rendre réalisables. Ces menus, servis au mois de novembre dernier, ont rencontré un véritable succès auprès des enfants.

SORTIE PARENTS-ENFANTS

Découverte de « La petite maison dans la prairie »



Le mercredi 22 juillet 2025, familles et enfants ont réalisé des petits pains à la « La petite maison dans la prairie » à Pornic, guidés par Thierry RABILLER. Entre dégustation, visite du moulin et balade en forêt magique, la matinée s'est terminée par un pique-nique convivial. L'activité sera reconduite l'an prochain.

RESTAURATION SCOLAIRE

Livre de recettes végétales

Dans le cadre du « Programme alimentaire territorial (PAT) », la cuisine centrale a proposé une recette végétale pour un livre rassemblant les recettes des 15 communes. Présenté le 5 novembre, ce projet sensibilise aux céréales et légumineuses. La recette trignacaise présentée par Stéphane BASTIAT et son équipe, « Le Carré Maya », met à l'honneur les haricots rouges.



VIE SCOLAIRE

Inscriptions 2026 !

Entrée en maternelle :
inscriptions dès le 19 janvier 2026.

Entrée en élémentaire :
inscriptions dès le 16 mars 2026.

Toutes les inscriptions s'effectuent à l'Escale (Pôle éducation-vie scolaire),
36 rue Léo LAGRANGE, du lundi au mercredi (8h30/12h et 13h30/17h).

Documents : livret de famille, justificatif de domicile, jugement si nécessaire.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Les jeunes du CME s'activent



Cet automne, les jeunes conseillers ont choisi leurs projets : boîtes à livres, chasse aux trésors, visite de refuges ou marchand de glace estival. Ils travaillent avec les services municipaux pour les concrétiser.

COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES (CPS)

Le service Enfance Jeunesse à l'écoute des émotions

Sur la pause méridienne, les ateliers CPS apprennent aux enfants à mieux se connaître et vivre ensemble. Les mercredis, le projet « Je m'exprime, j'écoute, on échange » a permis de créer l'histoire Le voyage de Riley. Deux démarches complémentaires pour renforcer bien-être et expression.



Été 2025 ALSH

AJT

Engagement jeunesse

Immersion au Refuge Extraordinaire

Huit jeunes participeront entre 2025 et 2026 à une immersion à la Ferme/Refuge de Donges : soins aux animaux, entraide et découverte de la nature. Une expérience éducative autour de l'environnement.



Participation à l'installation de la médiathèque

En septembre 2025, les jeunes volontaires de 11 à 17 ans ont participé au Chantier d'Engagement Citoyen à la médiathèque. Encadrés par les animateurs du secteur jeunes et les agents de la médiathèque, ils ont découvert le fonctionnement d'une médiathèque, aidé à l'aménagement et donné leur avis sur les espaces et collections.

> [Plus de détails côté médiathèque.](#)

ENSEMBLE SCOLAIRE LÉO LAGRANGE - ANNE FRANK

La géothermie, socle du confort futur

À l'école Léo LAGRANGE, la première phase du projet de géothermie est désormais achevée. Par ailleurs, les travaux de forage avaient été menés à bien avant la rentrée scolaire de septembre, permettant une remise en état rapide de la cour. Celle-ci a vocation d'être entièrement végétalisée, participant ainsi à une meilleure régulation thermique. Pendant les vacances d'automne, des tests hydrauliques et électriques ont permis de finaliser l'installation de la chaufferie.

L'objectif était clair : activer le chauffage géothermique dès la rentrée de novembre. Ces équipements permettent de garantir un

confort thermique renforcé, tout en réduisant la consommation énergétique de l'établissement.

Cette opération a également anticipé les enjeux climatiques à venir : en plus du système de chauffage, un dispositif de rafraîchissement est prévu, et pourra être activé dans les années à venir selon les besoins moyennant d'autres travaux conséquents, car il faudra amener un nouveau réseau dans tous les bâtiments.

Le coût de l'opération s'élève à 562 000 € TTC, dont 473 000 € pour les travaux, 311 000 € ont été subventionnés par l'État.

ÉCOLE MATERNELLE ANNE FRANK

Mieux isoler pour mieux chauffer

Le projet de géothermie de l'ensemble scolaire Léo LAGRANGE/Anne FRANK a mis en évidence une difficulté : l'enveloppe des bâtiments de l'école maternelle, en l'état, ne permettait pas un rendement satisfaisant du nouveau système. Une étude menée par le bureau d'études BATIMGIE a conclu à la nécessité de renforcer l'isolation thermique des deux bâtiments destinés à accueillir les maternelles.

Le plan de travaux adopté inclut une isolation par l'extérieur des murs, la réfection des toitures, le remplacement des menuiseries les plus anciennes et l'installation d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée). L'objectif : limiter les pertes de chaleur et garantir un chauffage performant, durable et économique.

Les études ont commencé en décembre et se poursuivront jusqu'à l'été 2026. Une attention particulière sera portée à la gestion du chantier en

présence des enfants et du personnel, un maximum sera fait hors temps scolaire, pour garantir leur sécurité et limiter les nuisances. Ce projet permettra à terme une nette amélioration du confort intérieur et une réduction de l'empreinte énergétique de l'école.

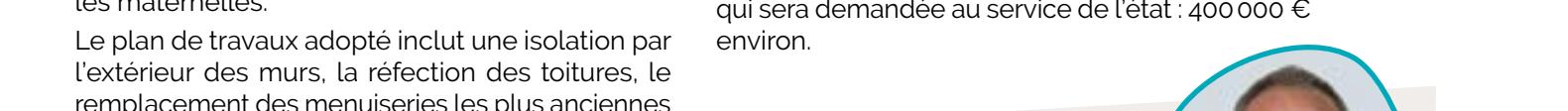
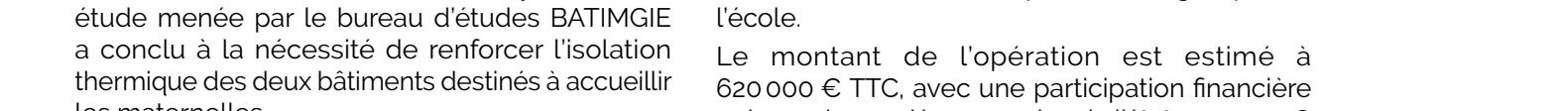
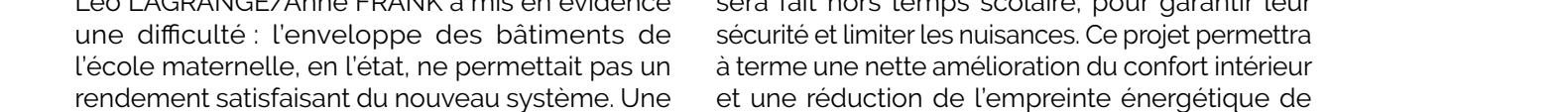
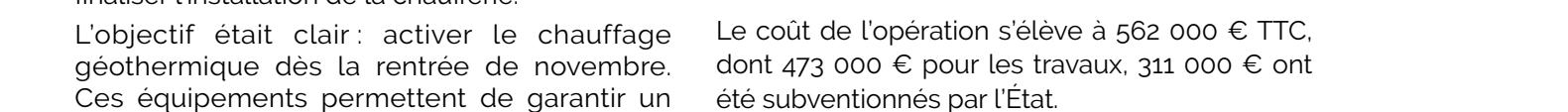
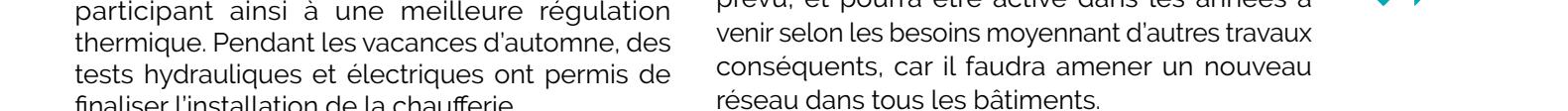
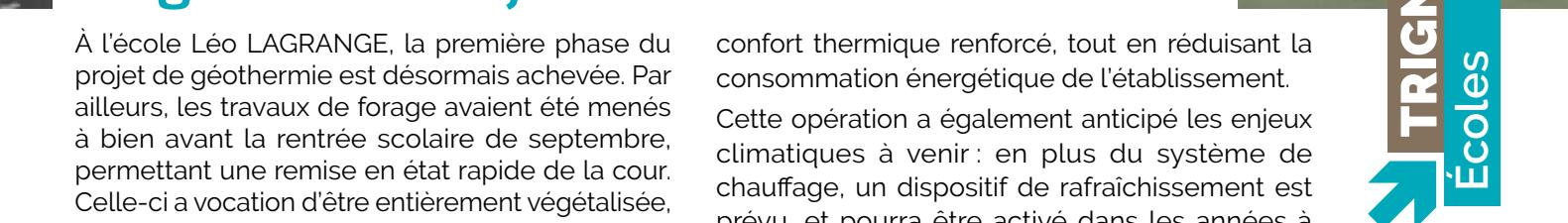
Le montant de l'opération est estimé à 620 000 € TTC, avec une participation financière qui sera demandée au service de l'état : 400 000 € environ.

SÉBASTIEN WAIRY**ADJOINT**

Développement durable
Politique de l'eau - Biodiversité
Qualité de l'air - Ville numérique



“ Pour le bien-être des enfants, la commune investit fortement dans ses écoles. À Danielle CASANOVA, un vaste chantier de deux ans est en cours : rénovation thermique, cour végétalisée, capacité d'accueil accrue... Tandis que d'autres établissements bénéficient eux aussi de rénovations et d'aménagements pour offrir à tous les élèves un cadre d'apprentissage plus sain, plus sûr et adapté aux défis climatiques. **”**



ÉCOLE JAURES-CURIE

Un an de recul sur les bénéfices du géocooling

Un an après la mise en service de la géothermie à l'école JAURES-CURIE, les effets positifs sont déjà visibles. L'hiver a été traversé sans difficulté, grâce à une bonne isolation et un chauffage stable.

En été, le système du géocooling (rafraîchissement passif via la géothermie) innovant permet de faire circuler le fluide dans les sondes,

à l'inverse, la chaleur ambiante des locaux est récupérée pour être restitué au sol, sans relancer la pompe à chaleur, ce qui allonge la durée de vie des équipements, du champ de sondes et préserve l'équilibre du sol. Résultat : des salles rafraîchies naturellement, sans consommation énergétique excessive.



Les salles équipées de ventilo-convecteurs bénéficient d'une température intérieure jusqu'à 3°C inférieure en période de chaleur. La salle Augustine BIHAN peut être réquisitionnée en cas de canicule, et le périscolaire HAZO profite également de ce dispositif. Une solution technique efficace, qui conjugue confort, économie d'énergie et résilience face au changement climatique.

Pour rappel, le projet global a représenté un investissement de 1 074 000 € TTC, dont 526 000 € financés par des subventions (fonds chaleur, fonds vert, DSIL et fonds de concours Saint-Nazaire Agglo).

**ESPACE ANNE SYLVESTRE**

Une réponse à la surchauffe

L'espace Anne SYLVESTRE, qui abrite la crèche « Les Petits Moussaillons » et le service petite enfance/parentalité, souffre depuis plusieurs années de surchauffes récurrentes, y compris hors été. Malgré des climatiseurs installés depuis plusieurs années, les problèmes persistaient : appareils en panne, inefficaces ou obstrués (jouets, poussières...).

Cette situation avait un impact direct sur le confort des enfants et du personnel. Pour y remédier, la ville a retenu une solution durable consistant à activer la fonction de rafraîchissement du plancher chauffant, après une phase de test destinée à en vérifier le bon fonctionnement et à prévenir tout risque, notamment

La commune a engagé ces chantiers pour réduire les dépenses énergétiques en ciblant les bâtiments les plus énergivores.

L'objectif : passer à des solutions décarbonées, améliorer le confort des enfants et encadrants afin de répondre au vieillissement de certains locaux.

Ces travaux permettent aussi d'adapter les bâtiments au changement climatique et d'améliorer le cadre d'apprentissage.

Économies et bénéfices attendus :

- **Géothermie Léo LAGRANGE / Enveloppe Anne FRANK**
 - Attentes : division par 4 des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.
 - Facture d'énergie moyenne annuelle des dernières années : environ 43 000 € TTC.

de condensation, grâce à la réversibilité de la pompe à chaleur. Parallèlement, les climatiseurs défaillants ont été supprimés et des stores motorisés occultants ont été installés sur la façade sud.

Ces travaux, effectués en 2025, permettront une régulation thermique efficace, adaptée aux usages et respectueuse de la santé des plus jeunes. Un exemple concret d'adaptation climatique pensée à hauteur d'enfant.

Les travaux ont coûté 13 000 €, avec un soutien financier de près de 8 000 € (sollicité auprès de la CAF).

- À ce stade, il n'est pas possible d'évaluer précisément les économies réellement réalisées, la mise en service ayant eu lieu seulement fin octobre 2025.

• Groupe scolaire JAURÈS-CURIE

- Attentes : division par 4 des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

- Facture moyenne annuelle des dernières années : environ 30 000 € TTC.

- Objectif atteint à 90 % dès la première saison de chauffe, avec environ 20 000 € d'économies réalisées.

• École Anne SYLVESTRE

- Amélioration notable du confort thermique : lors des épisodes de canicule, les températures mesurées en après-midi n'ont jamais dépassé 26 °C.

Du 3 au 7 décembre



Fest'hiver

Du 3 au 15 octobre



Semaine bleue

Sandrine, Robin et Tanguy ont eu la joie de récolter cette année le tout premier miel des ruches de Trignac : une première extraction au printemps puis une seconde durant l'été.

La saison a toutefois été marquée par une attaque de frelons, qui a malheureusement détruit l'une des ruches. Les trois restantes sont désormais placées sous vigilance renforcée.

Pour les protéger, des pièges ont été installés et sont vidés puis réapprovisionnés régulièrement. Malgré ces défis, l'aventure apicole se poursuit et porte déjà ses premiers fruits !

Samedi 30 août

INSCRIVEZ-VOUS



Accueil des nouveaux habitants

100 ans



La MAEPA Camille CLAUDEL célèbre les 100 ans d'André MATHÉ

Trois conseils municipaux des enfants à venir en janvier, février et mars



JANVIER

Les 5 sens en action, début de la 1^{re} session

→ Lundi 5
⌚ 9h45 - 10h45
📍 CCAS

Ma Bulle bien-être, 1^{er} atelier

→ Mardi 6
⌚ 10h-12h
📍 CCAS

Présentation des activités d'hiver du CCAS

→ Mardi 6
⌚ 14h-16h30
📍 CCAS

P'tit bout lit

→ Samedi 10
⌚ 10h30

Repas des aînés

→ Samedi 10
⌚ 10h-12h
📍 Gymnase Georges FREDET

Atelier LEGO WeDo

→ Mercredi 14
⌚ 15h
📍 Médiathèque

Atelier numérique : Les applications mobiles

→ Jeudi 15
⌚ 10h-11h30
📍 Médiathèque

Galette des Rois

Association ATKS
→ Vendredi 16
📍 Salle Dulcie SEPTEMBER

→ Du 20 janvier au 2 février et du 2 au 15 juin

Exposition des ateliers d'arts plastiques

📍 Centre culturel Lucie-AUBRAC

Conférence en histoire de l'art Ceci n'est pas un apéro : l'Orientalisme

Mercredi 21
⌚ 18h30
📍 Centre culturel Lucie-AUBRAC

Lectures sous les étoiles

→ Vendredi 23
⌚ 18h
📍 Médiathèque

Soirée jeux de société

→ Vendredi 23
⌚ 19h
📍 Médiathèque

Assemblée Générale BCK

Association BCK
→ Vendredi 23
📍 Salle Dulcie SEPTEMBER

Atelier d'écriture

→ Samedi 24
⌚ 14h30
📍 Médiathèque

Début des ateliers manuels pour le Printemps des Petits

→ Jeudi 29
⌚ 9h45-11h30
📍 CCAS

Atelier numérique : prendre rendez-vous en ligne

→ Jeudi 29
⌚ 10h 11h30
📍 Médiathèque

FÉVRIER

Atelier crêpes

→ Lundi 2
⌚ 9h45-11h30
📍 CCAS

Visite du Théâtre Simone Veil de Saint Nazaire

→ Jeudi 5
⌚ 10h-12h"

Exposition

« Arbres-Mondes »
→ Du 3 février au 30 avril
📍 Médiathèque

Vernissage

→ Mercredi 4
⌚ 10h30
📍 Médiathèque

Atelier logiciels libres

→ Samedi 7
⌚ 14h30
📍 Médiathèque

Stages

Association ATKS
→ Samedi 7
📍 Gymnase Jean de NEYMAN

Atelier cyanotype

→ Mercredi 11
⌚ 14h30
📍 Médiathèque

Atelier numérique : numériser et partager comprendre le PDF

→ Jeudi 12
⌚ 10h-11h30
📍 Médiathèque

Concours vétérans triplette

Association Top 13
→ Vendredi 13
📍 Petite Gare

P'tit bout lit

→ Samedi 14
⌚ 10h30
📍 Médiathèque

Atelier cyanotype

→ Samedi 14 février
⌚ 14h30
📍 Médiathèque

Après-midi jeux de société

→ Mercredi 18
⌚ 14h
📍 Médiathèque

Jeux d'histoire

→ Jeudi 19
⌚ 10h30
📍 Médiathèque

Atelier pop-up

→ Samedi 21
⌚ 15h
📍 Médiathèque

Concours doublette seniors

Association Top 13
→ Samedi 21
📍 Petite Gare

Ciné goûter

→ Mercredi 25
⌚ 15h / 16h
📍 Médiathèque

Atelier numérique : utiliser ses mails au quotidien

→ Jeudi 26
⌚ 10h-11h30
📍 Médiathèque

Concours de belote

Association TTT

→ Samedi 28
📍 Salle des fêtes René VAUTIER

Club de lecteurs

→ Samedi 28

⌚ 10h30
📍 Médiathèque

Atelier d'écriture

→ Samedi 28

⌚ 14h30
📍 Médiathèque

Rallye cyclotourisme

Association ASCT CYCLOTOURISME

→ Dimanche 15
📍 Salle Dulcie SEPTEMBER

Alors Raconte

→ Mercredi 18

⌚ 15h
📍 Médiathèque

Folk en Scènes

→ Du 20 au 22 mars

📍 Centre culturel Lucie-AUBRAC

Match Nocture

Association RCT

→ Samedi 21

⌚ Stade LESVIERES

Petites Graines

(réservé aux scolaires)

→ Du 23 mars au 10 avril

📍 Centre culturel Lucie-AUBRAC

Atelier olfactif

→ Samedi 21

⌚ 10h30
📍 Médiathèque

Atelier d'écriture

→ Samedi 21

⌚ 14h30
📍 Médiathèque

Spectacle Face aux arbres

→ Vendredi 27

⌚ 17h30
📍 Médiathèque

Lectures à feuilles ouvertes

→ Samedi 28

⌚ 11h
📍 Médiathèque

Atelier papier à semer

→ Samedi 28

⌚ 10h30/14h30
📍 Médiathèque

BOUM

Parents élèves

Danielle CASANOVA

→ Samedi 28

📍 Salle des Fêtes René VAUTIER

Conseil municipal

→ Mercredi 11 février

→ Mercredi 4 mars

→ Vendredi 27 mars

⌚ 18h30

📍 Salle des Fêtes René VAUTIER

Élections

Premier tour

→ 15 mars

Deuxième tour

→ 22 mars

Vœux du maire

→ 9 janvier

⌚ 18h

📍 Gymnase George FREDET

Commémoration

→ 19 mars

ENSEMBLE, AGISONS POUR TRIGNAC

Les prochaines élections municipales sont prévues pour mars 2026.

Cet échelon local, la figure du maire, sont, d'après les sondages, appréciés par les citoyens. Les résultats des choix locaux sont perceptibles par chacun. Ils doivent témoigner de l'intérêt général : on peut être jeune parent et apprécier que la ville soit accessible à tous, on peut être âgé et apprécier qu'une école soit rénovée,

Même si demain le contexte sera difficile, il y aura encore nombre de projets à mener : ils devront être priorisés et passés au tamis de l'intérêt général. Bien préparés, expliqués, discutés ils seront plus facilement compréhensibles par chacun, malgré les contraintes. Comme citoyen averti, concerné chacun sera fier des réalisations de sa ville.

Ensemble Agissons pour Trignac

 Ensemble Agissons pour Trignac

TRIGNAC EN ACTION

À l'approche des municipales de mars 2026, la mairie mise sur un centre-ville flambant neuf pour séduire les électeurs. Mais les grands chantiers, médiathèque, rénovation, école Casanova et les imprévus alourdissent la facture.

Après des dépenses folles pour les Forges, la destruction partielle de vestiges s'ajoute à l'addition. Qui paiera ?

Les futurs élus géreront les dettes au détriment d'actions solidaires essentielles.

Vivre avec des dettes, en ces temps difficiles, c'est hypothéquer l'avenir.

La ville mérite mieux que des projets pharaoniques au prix de l'incertitude.

Informez-vous, questionnez, votez en conscience.

Que 2026 apporte paix et sérénité, dans le monde comme dans vos foyers.

L'avenir se décide aussi dans les urnes.

Trignac en Action

David PELON – Françoise HAFFRAY
Cécile NICOLAS

TRIGNAC UNIS

Chères Trignacaises, chers Trignacais,

Les élections municipales façonnent directement l'avenir de la commune. Elles offrent à chaque habitant la possibilité de choisir l'équipe qui mènera les projets essentiels du quotidien, qu'il s'agisse des écoles, des mobilités, de la sécurité ou des espaces publics. En participant au vote, chacun contribue à une ville plus organisée, plus solidaire et plus proche des besoins locaux. S'engager dans ce scrutin, c'est exprimer sa vision, soutenir des actions concrètes et renforcer la dynamique collective qui fait avancer la commune.

Le Groupe Trignac Unis

TRIGNAC RÉSOLUMENT À GAUCHE

Le texte attendu de la liste ne nous est pas parvenu.

MEILLEURS VŒUX 2026

Vœux du Maire

**Vendredi 9 janvier
à partir de 18h
au gymnase Georges FREDET**



Ville
Active & Sportive



Terre saine
Communes sans pesticides

VILLE PRUDENTE


Trignac
Ville de Brière et d'Estuaire